



Un nouvel indice d'occupation néolithique en Limousin : le site de Grelette, à Bussière-Galant (Haute-Vienne).

Thomas Perrin

► To cite this version:

Thomas Perrin. Un nouvel indice d'occupation néolithique en Limousin : le site de Grelette, à Bussière-Galant (Haute-Vienne).. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, 1999, CXXVII, pp.21-33. hal-00266644

HAL Id: hal-00266644

<https://hal.science/hal-00266644>

Submitted on 1 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un nouvel indice d'occupation néolithique en Limousin : le site de Grelette (Bussière-Galant, Haute-Vienne)

par Thomas PERRIN

Depuis maintenant quatorze ans, l'association Archéa¹ a mis en place et développé un programme de recherches archéologiques dans le Sud-Ouest du département de la Haute-Vienne. Centré à l'origine sur les communes des Cars et de Rilhac-Lastours, le secteur géographique concerné s'étend à présent aux localités avoisinantes (Bussière-Galant, Châlus, Pageas, Flavignac, Saint-Hilaire-les-Places, etc.). L'implantation humaine y est attestée depuis le Mésolithique sauveterrien jusqu'à l'époque moderne, avec une nette dominance des gisements médiévaux et néolithiques. Le nombre de sites, ou « d'indices de sites », connus pour l'ensemble du Néolithique approche actuellement la vingtaine.

Situé sur la commune de Bussière-Galant (fig. 1), le site de Grelette est particulièrement représentatif de ce à quoi nous sommes confrontés lors de prospections sur ces gisements préhistoriques. D'autre part, son intérêt est renforcé par la

(1) Archéa, 5 bis, rue Neuve-Saint-Etienne, 87000 Limoges.

bonne qualité de l'échantillonnage ainsi que par sa position chronologique, relativement ancienne.

Le gisement est situé à 517 m d'altitude, au sommet d'une des plus hautes collines de ce secteur géographique. Elle est elle-même composée d'un lit de gneiss schisteux au sein d'une



Fig. 1. — Cadre géographique régional. Le site de Grelette est situé par l'étoile noire.

couche de leptynites. Ce haut relief fait partie de ce que l'on a coutume d'appeler les Monts de Châlus. Marquant la transition entre le seuil du Poitou et le Massif central, cet ensemble de collines arrondies, au substrat primaire, est aujourd'hui essentiellement recouvert par la forêt. Quelques parcelles cultivées permirent la découverte du gisement.

1. *Présentation générale de l'échantillon*

L'échantillon comporte au total 738 pièces, dont 718 silex taillés, 4 haches polies dont une seule est complète, ainsi que 16 fragments de céramique. L'ensemble a été collecté sur plusieurs années (1981 à 1984) par M. Audevard², alors adolescent. Les conditions de ramassage ont donc été très variables d'un prélèvement à l'autre. L'inventeur du gisement a malgré tout procédé avec une rigueur qu'il faut souligner, puisqu'il a effectué ce ramassage champ par champ, en conservant cette localisation par la suite. De même, il semble que ce prélèvement ait tendu vers l'exhaustivité. La collection comporte en effet tous les types de vestiges tels qu'on pourrait les trouver sur un site fouillé, avec notamment près de 50 % d'éclats ou de fragments d'éclats inférieurs à 20 mm. La taille des pièces n'a donc pas été un critère sélectif lors du ramassage. De même, l'inventeur ne s'est pas contenté des pièces retouchées, comme ce fut le cas pour d'autres collections, mais a ramassé l'ensemble des objets qu'il a pu voir. C'est là un effort qu'il faut signaler, puisqu'il permet d'estimer comme assez bonne la valeur de l'échantillon.

Un élément plus surprenant est l'absence quasi-totale de matériel céramique au sein de la collection, fait qui se retrouve sur de nombreux sites préhistoriques de ce secteur géographique. Seul le site arténacien de Lastours Zone I a livré de la céramique en abondance (83 kg; Grany 1983-1984, Conte et Perrin 1998, Conte, Grany et Perrin à paraître). Celui-ci occupe une place particulière dans le paysage, puisqu'il se situe dans la forêt de Lastours elle-même, au sommet d'une colline. Dans les parcelles cultivées, les pratiques agricoles modernes, associées à l'acidité générale des sols, pourraient être à l'origine de sa disparition.

2. *La céramique*

Avec 16 pièces, soit environ 2 % de l'ensemble, ce matériau est donc très faiblement représenté. De plus, alors que la totalité du reste du matériel peut être rattachée à la préhistoire, la céramique renvoie aux périodes historiques, à l'exception peut-être d'un fragment de panse.

(2) M. Audevard a de plus accepté de nous remettre l'intégralité de sa collection pour étude. Qu'il soit ici remercié de sa compréhension.

Ce dernier est un tesson de céramique grossière d'environ 4 cm sur 4, pour une épaisseur de 1 cm. Sa surface est altérée et le dégraissant, constitué de fragments millimétriques de quartz, est bien visible. La pâte est noire sur une moitié de l'épaisseur, rouge sur l'autre, sans qu'il soit possible de distinguer face externe et face interne. L'une des cassures laisse voir un montage au colombin. Bien que non spécifiques, tous ces critères ne sont pas sans rappeler les caractères de la céramique du Néolithique final de Lastours Zone 1.

Les 15 autres tessons sont rattachables sans conteste aux périodes historiques : céramiques tournées, céramiques grises... Parmi eux, deux éléments sont remarquables : il s'agit d'un fragment de bord, très érodé, et d'un fragment de panse portant un cordon horizontal de section triangulaire. La céramique ne nous est donc d'aucun secours au niveau de l'étude des occupations préhistoriques.

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7
Blocs							
Eclats ≤ 2 cm	243	3	9		11		29
Débris	147	5	1	1	3		69
Eclats entiers > 2 cm	77	7	6	1	5	1	
Fragments proximaux	25	4			1		1
Autres fragments	35	2					2
Lame(ille)s entières	2	1					1
Fragments proximaux	6	1	1		1		
Fragments mésiaux	3				1		
Fragments distaux	1						
Nucléus à éclats	6	1	1				1
Nucléus à lame(ille)s	2	1					
<i>Haches polies et fragments</i>	1	2	1				
Total	548	27	19	2	22	1	103

Fig. 2. — Distribution de fréquence de l'industrie en fonction des divers types de matières premières.

3. L'industrie lithique

3.1. Les matières premières

Le tri de l'industrie en fonction de critères macroscopiques (Demars 1982, Masson 1981) permet de distinguer 7 types de matières premières principales (fig. 2) :

- type 1 : silex gris-noir opaque à grains fins avec un cortex épais (environ 3 mm) sans zone sous-corticale bien différenciée. Ce type présente de nombreuses inclusions millimétriques ;
- type 2 : silex blond translucide très homogène à grains fins. Le cortex est assez mince sans zone sous-corticale distincte ;
- type 3 : silex blond pâle opaque. Le cortex est indéterminé ;
- type 4 : silex calcédonieux, voir calcédoine, gris-blanc ;
- type 5 : silex jaspoïde jaune tacheté noir à grains très fins, homogène ;
- type 6 : quartzite ;
- type 7 : silex indéterminé à la suite d'une altération thermique.

On aimerait pouvoir rattacher ces divers types de matériaux à des sources spécifiques de matières premières, afin d'inscrire le site dans un réseau dynamique de contacts et d'échanges, par le biais des approvisionnements. Ce d'autant plus que, dans la micro-région étudiée, le substrat est composé de façon quasi-exclusive de roches primaires : toutes les matières premières sont donc des matériaux exogènes. Cependant, en l'absence de détermination microscopique, il n'est pas possible de définir leurs lieux d'origines. Les travaux menés par Pierre-Yves Demars depuis plusieurs années en Périgord (Demars 1982), ainsi que plus récemment en Haute-Vienne, Charente et Vienne (Demars *et alii* 1998) attestent que des gîtes existent à proximité (rayon d'environ 30 km).

Le tableau de la figure 2 montre de plus que toutes ces matières ne sont pas également représentées. Si l'on fait abstraction des silex brûlés, le type 1 représente près de 90 % de l'industrie. Cette dominance est-elle liée à une facilité d'accès par rapport aux autres matériaux ? La représentation, dans l'industrie, de toutes les étapes de la chaîne opératoire, avec notamment l'existence d'éclats d'entame, semble montrer que cette matière au moins a été importée sur le gisement sous forme de blocs bruts ou simplement testés.

3.2. Indices technologiques

Au vu de la nature de l'échantillon, il serait évidemment risqué de lancer une étude technologique de l'ensemble. Je me contenterai ici de poser quelques repères (fig. 3).

Les nucléus sont au nombre de 12. Parmi eux, huit sont en silex gris-noir de type 1, deux sont en silex blond translucide

de type 2, un est en silex blond opaque (type 3) et un en une matière indéterminée (type 7, fig. 2). Ils sont tous de petite taille (longueur moyenne = 31 ± 6 mm, largeur moyenne = 32 ± 6 mm, épaisseur moyenne = 25 ± 10 mm) et témoignent, dans leur phase d'abandon, d'un débitage final tant de petites lames ($n = 3$) que d'éclats ($n = 9$). Tous cependant semblent se rapporter à un schéma d'exploitation unipolaire.

	Distribution	Totaux par classes	% lames / éclats
Blocs			
Eclats ≤ 2 cm	295	521	
Débris	226		
Eclats entiers > 2 cm	97		
Fragments proximaux	31	167	89%
Autres fragments	39		
Lame(ille)s entières	4		
Fragments proximaux	9	18	11%
Fragments mésiaux	4		
Fragments distaux	1		
Nucléus à éclats	9	12	
Nucléus à lame(ille)s	3		
Chutes de burins			
Haches polies et fragments	4		
Total	722		

Fig. 3. — Caractérisation générale de l'industrie lithique.

De même, les produits de débitage montrent un indice laminaire de 0,11. Les talons de ces lames, et *a fortiori* des éclats, sont majoritairement lisses (66 %) et semblent témoigner d'un débitage par percussion directe. A ce stade de l'étude, il n'est cependant pas possible de déterminer si ces lames ont été débitées en tant que produits de première intention ou si elles ne résultent que d'un épiphénomène lié à la production d'éclats.

3.3. Typologie

Parmi les 721 éléments de silex, 41 sont retouchés (dont il faut retirer une probable pierre à fusil historique (fig. 4). Ces 40 outils représentent 5,5 % de l'échantillon. La quasi-totalité d'entre eux sont réalisés sur éclats épais.

Les pièces retouchées sont dominées très nettement par les grattoirs. Majoritairement réalisés sur du silex de type 1, ils

sont de formes très variables, du petit grattoir double sur éclat mince, quasi-unguiforme, au grattoir caréné (fig. 5). Dans le stock de l'outillage « commun » se trouvent également deux éclats épais corticaux porteurs de petits enlèvements latéraux pouvant être liés à l'utilisation directe de bords bruts. Sont présents également deux racloirs sur éclats épais, irréguliers dans la délinéation des bords.

Types d'outils	N	%
Grattoirs sur éclat	21	52,5
Armatures tranchantes	9	22,5
Eclats à retouches latérales	2	5
Racloirs	2	5
Eclat à bord(s) abattu(s)	1	2,5
Eclat à coches	1	2,5
Armature perçante	1	2,5
Perçoir	1	2,5
Scie à coche	1	2,5
Hache polie	1	2,5
Total	40	

Fig. 4. — Décompte typologique de l'industrie en fréquence et en pourcentage.

Tous les autres types d'outils ne sont représentés que par un seul exemplaire. On trouve ainsi un éclat portant deux coches latérales opposées (fig. 6, n° 2), un petit éclat mince dont les deux bords sont abattus et convergents, un gros perçoir « taraud » (fig. 6, n° 1), ainsi qu'une scie à coche, réalisée sur un silex blond non-pressignien (fig. 6, n° 3). La seule hache polie entière est en silex de type 2, et a été reprise, après son abandon, en nucléus (fig. 6, n° 4).

La catégorie des armatures comporte au total 10 pièces, dont 9 tranchantes (fig. 7). La dernière est une armature à pédoncule et ailerons dégagés, de petit taille (fig. 7, n° 10). Les armatures tranchantes sont donc majoritaires. Une seule semble avoir été réalisée sur support laminaire (fig. 7, n° 7). On peut distinguer 4 types différents :

- l'une est de forme trapézoïdale allongée (fig. 7, n° 6) à retouche abrupte directe des deux bords ;
- cinq sont des armatures dont les bords sont dégagés par des retouches bifaciales semi-abruptes ; parmi elles, deux ont

une forme triangulaire (fig. 7, n° 4 et 5) et trois une forme trapézoïdale (fig. 7, n° 1 à 3);

— deux autres sont des petits trapèzes minces dont l'un des bords est obtenu par des retouches abruptes directes et l'autre par des retouches abruptes inverses (fig. 7, n° 7 et 8);

— enfin, la dernière est une armature trapézoïdale dont le tranchant est mis en forme par des retouches bifaciales semi-abruptes (fig. 7, n° 9).

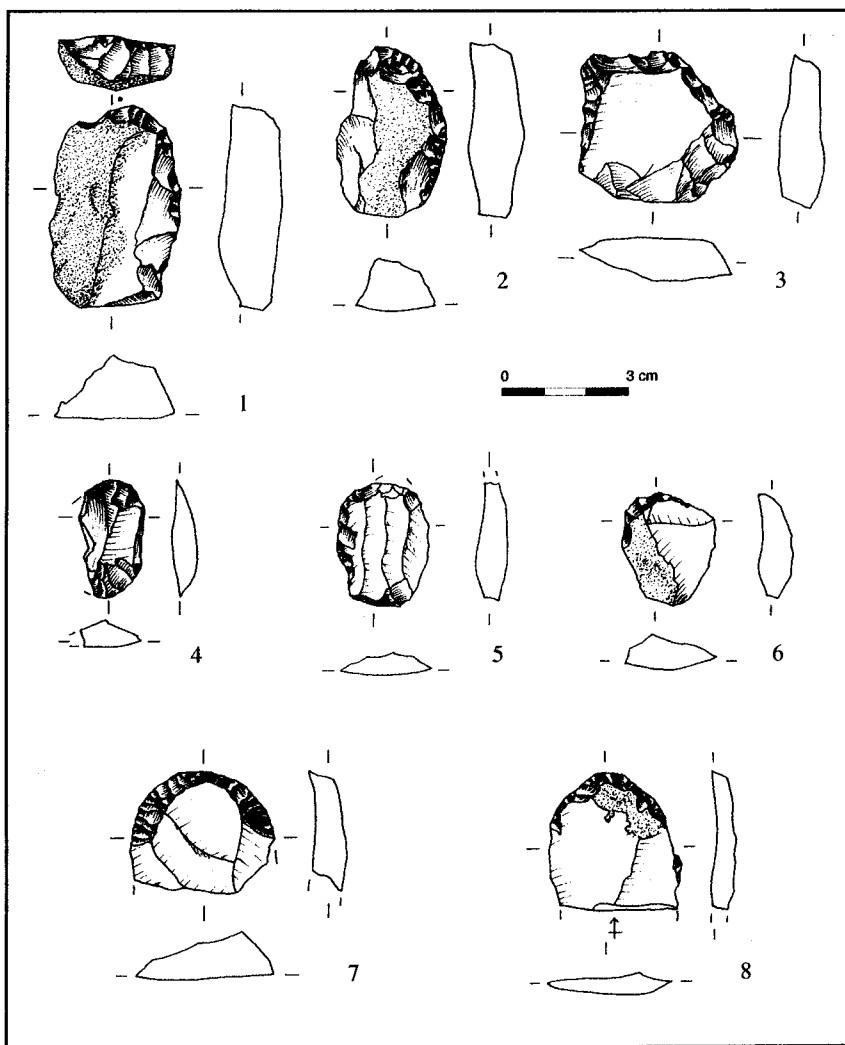


Fig. 5. — 1 et 2. Grattoirs simples sur éclats épais. 3. Grattoir denticulé. 4. Grattoir double sur éclat mince. 5 et 6. Grattoirs simples sur éclats minces. 7 et 8. Fragments de grattoirs.

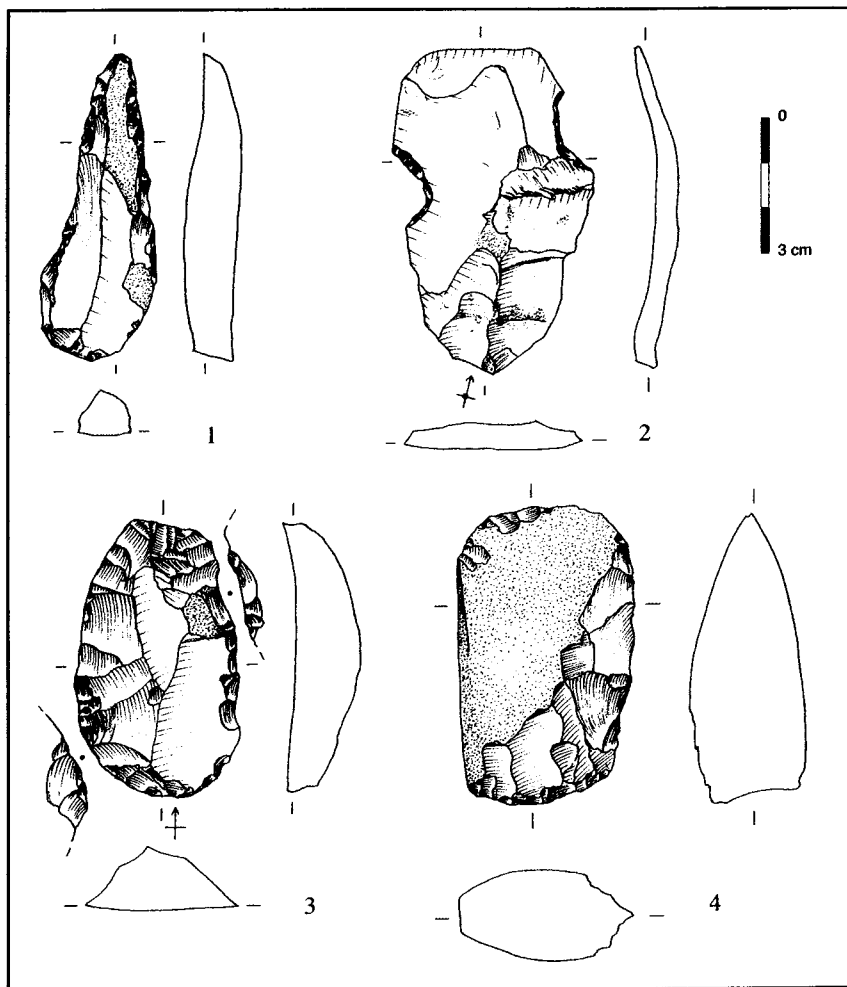


Fig. 6. — 1. Perçoir « taraud ». 2. Eclat à coches.
3. Racloir double, s'apparentant aux scies à coches. 4. Hache polie en silex.

Le diagramme de la figure 8 met en relation longueur et largeur de ces divers types d'armatures. Il montre que les différences typologiques recouvrent des distinctions morphologiques. Toutes ces armatures ont-elles alors réellement eu la même fonction ?

4. Discussion

L'outillage commun de cette collection de surface paraît assez peu original. La sur-représentation numérique des grat-

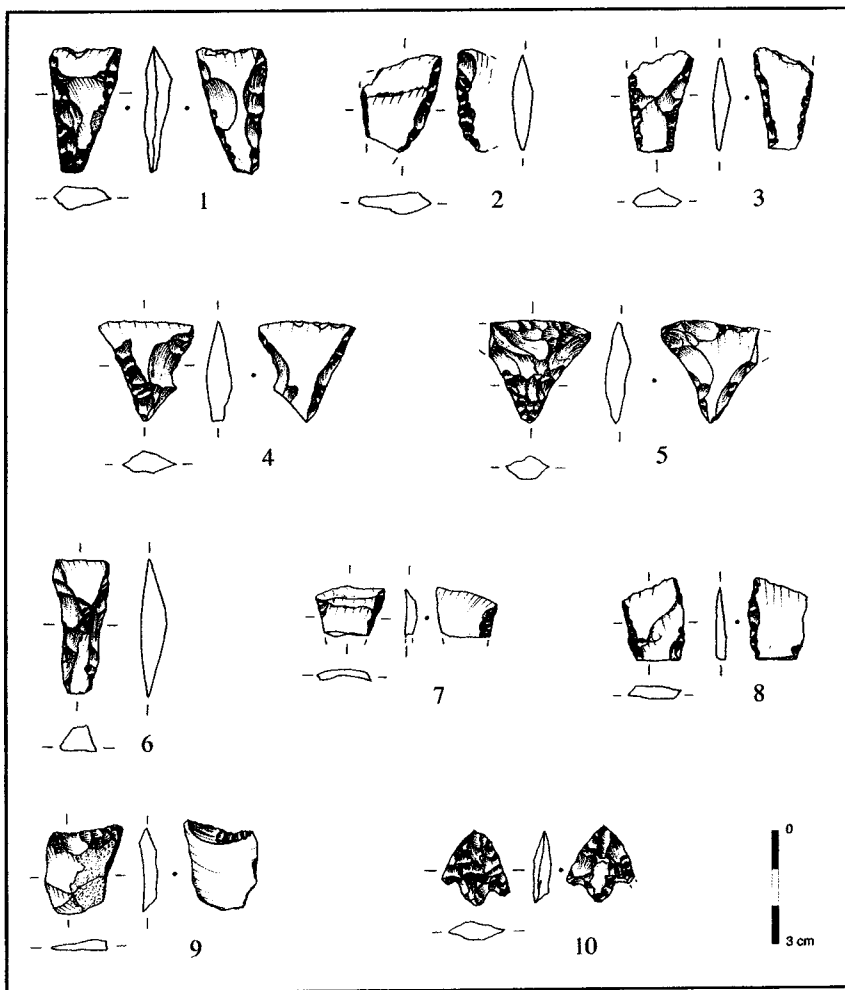


Fig. 7. — 1 à 3. Armatures à retouches bifaciales semi-abruptes, trapézoïdales. 4 et 5. Armatures à retouches bifaciales semi-abruptes, triangulaires. 6. Armature à retouches abruptes directes, trapézoïdale. 7 et 8. Petits trapèzes minces à retouches alternes des bords. 9. Armature trapézoïdale à tranchant retourné. 10. Armature péçante à pèdoncule et ailerons dègagès.

toirs peut ètre liée à des questions tant fonctionnelles que taphonomiques.

Quoiqu'il en soit, ce type d'outil, chronologiquement ubiquiste, ne permet pas d'aborder les questions d'ordre chronoculturel, à l'inverse de la dizaine de pointes de flèche.

Discuter de la valeur chronologique de ces pièces implique que nous admettions la cohèrence de l'échantillon. Si c'est là un postulat que nous avons posé dès le départ, je me dois

de rappeler ici que rien ne prouve, tant que ce site n'a pas été fouillé, que cet échantillon soit effectivement cohérent.

Ce postulat énoncé, on constate l'existence d'éléments qui renvoient, pour certains, au Néolithique final arténacien (environ 3 000-2 100 av. J.-C.), et pour d'autres, au Néolithique récent (environ 3 500-3 000 av. J.-C.).

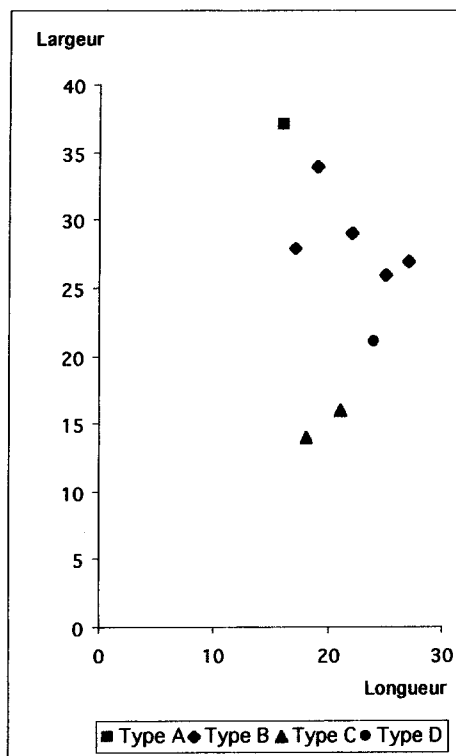


Fig. 8. — Diagramme typométrique des armatures tranchantes (en mm). Type A = armature trapézoïdale à retouches abruptes; type B = armatures à retouches bifaciales; type C = trapèzes minces à bords alternés; type D = armature à tranchant retouché.

La présence d'une scie à coche et d'une armature perçante à pédoncules et ailerons renvoie sans conteste au Néolithique final arténacien. La scie, à coche unique très peu marquée, relèverait d'une phase ancienne de la culture d'Artenac (phase I voire IIa, Burnez *et alii* 1998). À l'inverse, la dominance ainsi que la variété des armatures tranchantes tendent à tirer le site vers un Néolithique récent de « style » peu-richardien³.

(3) J'écris « de style peu-richardien » dans la mesure où ce groupe culturel est essentiellement reconnu plus à l'Ouest (Charente, Vienne...). En l'état actuel des données, on ignore de quoi est précisément constitué le Néolithique récent limousin. Ce peut être du Peu-Richardien continental *stricto sensu* comme un

En effet, les armatures à bords tant abrupts que bifaciaux ou alternes sont présentes dans ce groupe de Peu-Richard. Non seulement elles y existent, mais elles y dominent (Fouéré 1998). Seule l'armature à tranchant retouché est un cas quelque peu particulier, puisqu'on n'en retrouve pas d'exemples réellement comparables. Cependant, il existe, dans l'Artenacien, des exemplaires connus de flèches tranchantes à bord actif (i.e. tranchant) retouché (Delage 1987). La co-existence d'éléments qui se rapportent, pour certains, à une phase ancienne de l'Artenacien (phase I), pour d'autres, à un groupe culturel assimilable à du Peu-Richardien continental, peut s'expliquer de deux façons contradictoires.

La première hypothèse est celle de la succession chronologique, sur un même site, de groupes culturels différents. Le premier à s'installer sur la colline de Grelette serait affilié à un Peu-Richardien continental. Après un laps de temps indéfini, lui succéderait un second groupe de type Artenacien I. Deux industries bien distinctes seraient donc présentes, que des conditions taphonomiques défavorables auraient mêlées.

La seconde hypothèse voit dans ce gisement une occupation unique, par un groupe culturel situé à une phase de transition entre le Peu-Richard et l'Artenac. Scie à coche et armature perçante à pédoncule et ailerons seraient donc des éléments novateurs au sein d'une industrie encore fortement marquée de tradition peu-richardienne.

Seule la fouille – dans l'espoir où des couches archéologiques soient conservées –, permettrait de trancher entre ces deux possibilités. Toutefois, rien dans l'industrie telle qu'on la connaît actuellement ne semble confirmer la première hypothèse. Au contraire, sa grande cohérence interne semble plaider en faveur d'un groupe de transition Néolithique récent – Néolithique final, soit quelque part à la charnière des IV^e et III^e millénaires.

autre groupe culturel, plus ou moins spécifique à cette région. Seule la construction d'un cadre chrono-culturel précis pourra permettre de résoudre ce problème.

BIBLIOGRAPHIE

- BURNEZ (C.), FOUÈRE (P.), et LOUBOUTIN (C.), 1998. Artenac et Campaniforme dans le Centre-Ouest de la France (résumé de communication). *Actes de la séance SPF du 8 novembre 1997*, « Place et Rôle du Campaniforme dans le III^e millénaire », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 95, n° 3, p. 303-304.
- CONTE (P.) et PERRIN (T.), 1998. Recherches sur l'occupation humaine du territoire des communes des Cars et de Rilhac-Lastours, archéologie d'une forêt, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, t. CXXVI, p. 282-285.
- CONTE (P.), GRANY (J.-C.) et PERRIN (T.), à paraître. Premiers résultats des opérations archéologiques en forêt de Lastours-Les Cars (Haute-Vienne) : occupations humaines du Mésolithique au Moyen âge, *Action Patrimoine et environnement*, *Bull. ASPEL Les Amis de Lastours*, n° spécial.
- DELAGE (J.-P.), 1987. Un nouveau type d'armature dans l'Artenacien sur le site du Coux-et-Bigaroque en Périgord noir, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 84, *C.R.S.M.* 4, p. 102-103.
- DEMARS (P.-Y.), 1982. *L'utilisation du silex au Paléolithique supérieur : choix, approvisionnement, circulation. L'exemple du bassin de Brive*, Cahiers du Quaternaire n° 5, CNRS, Paris, 225 p., 37 fig.
- DEMARS (P.-Y.), BORDES (J.-G.) et VUAILLAT (D.), 1998. Prospection des gîtes de silex de l'Ouest de la Haute-Vienne, de l'Est de la Charente et de la Vienne. *Bilan Scientifique 1997*, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin, Limoges, p. 46-47.
- FOUÈRE (P.), 1998. Des pierres pour les armes et les outils. In JOUSSAUME (R., dir.), *Les premiers paysans du Golfe. Le Néolithique dans le Marais poitevin*, Patrimoine et Médias, La Mothe-Achard, p. 43-44.
- GRANY (J.-C.), 1983-1984. *Forêt de Lastours (Rilhac-Lastours, Haute-Vienne). Rapport de prospection et de sondage*. Dactylographié, inédit, déposé au Service Régional de l'Archéologie du Limousin, 26 p., 18 fig.
- MASSON (A.), 1981. *Péetrographie des roches siliceuses. Intérêt en Préhistoire*. Thèse de troisième cycle, Université Claude-Bernard - Lyon I, dactylographiée, inédite, 90 p., 32 fig.

